



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de l'hôpital de Denain

Question orale n° 648

Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur la situation de l'hôpital de Denain. Alors que la France reste exposée à la menace de nouvelles crises sanitaires, force est de constater que le Gouvernement manque cruellement d'ambition pour l'hôpital public. L'hôpital de Denain, dans la circonscription de M. le député, ne fait malheureusement pas exception à cette incurie des pouvoirs publics. Depuis plusieurs années déjà, il alerte le Gouvernement sur la situation extrêmement préoccupante de cet établissement, qui joue pourtant un rôle essentiel pour l'accès aux soins dans un territoire déjà marqué par de fortes fragilités sociales. Cette situation intervient dans un contexte national particulièrement tendu. Selon la Fédération hospitalière de France, 40 % des Français déclarent rencontrer des difficultés pour accéder à des soins là où ils vivent et plus d'un tiers d'entre eux (36 %) estiment même habiter dans un désert médical. Plus grave encore, 81 % des Français déclarent avoir déjà renoncé à consulter un professionnel de santé pour au moins une raison au cours des douze derniers mois, la principale raison étant des délais d'attente trop longs. L'hôpital de Denain, où la pression sur les services ne cesse d'augmenter, ne fait pas exception. Les passages aux urgences sont passés de 23 170 en 2020 à 26 765 en 2021, puis à 30 045 en 2022. Ceci représente une pression constante sur le personnel hospitalier chez qui le nombre de démissions se multiplie. Si 13 personnes ont quitté l'hôpital en 2022, elles étaient 36 en 2024. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend enfin prendre pour garantir les moyens humains et financiers nécessaires à la pérennité de l'hôpital de Denain et à la sécurité des patients.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 648

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2026](#)